

CONSIGNES

1- Extrait d'un registre manuscrit daté de 1343 conservé aux Archives départementales des Pyrénées-Atlantiques. Ce registre contient des actes datant de 1343 à 1388

2- Il est écrit en Béarnais, langue locale usuelle. Le scribe, personne chargée des écritures officielles (souvent le notaire du seigneur) a rédigé cet acte en minuscule caroline à la plume d'oiseau ou au calame. L'ensemble présente une grande régularité dans les caractères et les scribes utilisaient souvent des réglettes pour équilibrer les lignes entre elles. L'encre, à l'origine noire (noir de fumée ou décoction à base de noix de gale de chêne), s'est éclaircie avec le temps. Le papier est réalisé, à l'époque, à partir de vieux tissus et chiffons (papier chiffon)

3- 1 : *MCCCXLIII* = 1343

2 : *lo dimerx apres la feste de nadau* = le dimanche après la fête de Noël

3 : *Lembeye*

4 : *Vic-Bilh*

5 : *nalianors de Comenge* = Aliénor de Comminges

6 : *Gaston* (Fébus)

7 : *las gentius* = les gents / les nobles

8 : *cort aus cassos descures* = cour des chênes d'Escurès

4- Il s'agit de la convocation des nobles du Vic Bilh par Aliénor de Comminges pour l'hommage qu'ils doivent rendre à leur seigneur. Gaston, à l'époque mineur (majorité à 25 ans) est représenté pour cela par sa tutrice et mère, Aliénor. Celle-ci a mandaté le baile pour qu'il convoque les « Gentius » à la cour des chênes d'Escurès, lieu de justice de l'époque (rappelle le chêne de Saint Louis).

L'hommage est à la base du système féodal. L'hommage est la cérémonie au cours de laquelle un homme se reconnaît l'homme d'un autre, il est une des expressions les plus caractéristiques de la vassalité. Il y a classiquement deux actes toujours accomplis : celui qui cherche à se recommander auprès d'un puissant se présente sans armes, s'agenouille, et place ses mains entre celles de celui qui deviendra son maître (*immixtio manuum*). Il s'agit de l'hommage de mains, cette étape s'appelle la *deditio*. L'homme se reconnaît alors *homo* de son senior, c'est ce qu'on appelle l'*aveu*. Enfin, il prononce un serment de fidélité, l'*engage*, prononcé sur des reliques ou un livre saint. Le seigneur le relève et lui donne accessoirement un baiser de paix, c'est l'hommage de bouche (cela ne se fait pas tout le temps). L'aide et assistance sont réciproques entre vassal et suzerain : 4 aides et le conseil pour rendre la justice sont dues au seigneur (dot de sa fille, guerre, croisades, rançons) pour bénéficier de sa protection et de l'accession à une terre qui donne aussi au vassal l'assise et les revenus pour assister son suzerain.